



LE MOT DU MAIRE

Chères Sundhoviennes, chers Sundhoviens,

À l'aube du nouveau mandat qui vient de commencer, suite aux élections municipales du 15 mars dernier, il m'appartient de vous adresser mes plus vifs remerciements pour la confiance renouvelée avec un résultat confortable (55,34% des votes exprimés).

Mais je voudrais avant tout remercier les électrices et électeurs de Sundhoffen d'avoir été conscients des enjeux et de s'être déplacés massivement.

Avec une participation de près de 76% notre commune s'est classée 1^{re} dans le Haut-Rhin et 5^e en Alsace dans notre strate (1 000 à 3 499 électeurs). Nous pouvons en être fiers, car une démocratie vivante (et cela est vrai pour toute élection) a besoin de l'engagement de ses citoyennes et citoyens. Vous en avez fourni la preuve. Bravo ! Et nous comptons dès à présent sur votre implication dans la vie de notre commune.

En retour vous pourrez compter sur la détermination et le dévouement de tous les élus qui vous représenteront jusqu'en 2032, ainsi que de mon engagement personnel au service de notre commune et de ses habitants.

Jean-Marc SCHULLER



CÉRÉMONIES ET ÉVÈNEMENTS

Faute de photographies disponibles, certains événements ne peuvent être illustrés dans cette lettre, bien qu'ils aient eu lieu. Nous remercions les participants pour leur implication.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS ENVOYER VOS PHOTOS POUR ILLUSTRER CES PRÉCIEUX ÉVÈNEMENTS !

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE LE 19 MARS 2026

Cérémonie au monument aux morts : cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

ELSASSPUTZ LE 28 MARS 2026

Certains concitoyens ont œuvré lors de la demi-journée du Elsassputz afin de ramasser les déchets éparpillés dans la nature et au bord des routes autour de notre village, ainsi que les élèves autour de leurs écoles.

CONCERT DE GALA DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « ESPÉRANCE »

LE 11 AVRIL 2026



Une salle comble et des retours très positifs. Merci à nos musiciens pour cette agréable soirée musicale.

FÊTE DES ÂÎNÉS LE 19 AVRIL 2026

Le traditionnel déjeuner de nos aînés a rassemblé 168 convives à la salle culturelle.

Cet agréable moment s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour d'un délicieux repas servi avec attention par les membres du conseil municipal.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur participation et leur bonne humeur, qui ont largement contribué à la réussite de cette belle rencontre, ainsi qu'aux équipes communales pour leur précieuse préparation. »



DISTRIBUTION DE COMPOST

LE 25 AVRIL 2026



5^e FOULÉE DE SUNDHOFFEN LE 3 MAI 2026

organisée par l'Association Familiale avec la participation des étudiants de l'école de Kiné.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR LE 8 MAI 2026

avec lecture par les enfants de l'école primaire du poème de Paul Eluard « Liberté ».

UN ÉTÉ À LA PLAGE : 2 ENTRÉES GRATUITES RECONDUITES !

La base nautique de Colmar-Houssen a ouvert ses portes pour une nouvelle saison depuis le samedi 14 mai jusqu'au 27 septembre 2026 aux horaires suivants :

- En juin de 12h à 19h
- En juillet et août de 12h à 19h et jusqu'à 20h les vendredis et samedis
- Du 1^{er} au 28 septembre de 12h à 19h (sous réserve d'une météo favorable)



Colmar Agglomération reconduit son offre de deux entrées gratuites pour la Base Nautique de Colmar-Houssen pour chaque habitant valables uniquement pour la saison 2026. Les entrées gratuites peuvent être récupérées en mairie.

Pour tout renseignement contacter la Base nautique Colmar-Houssen au 03 89 21 97 60 ou 06 22 22 47 22.

ASSURER LA BONNE SANTÉ DES PERSONNES FRAGILES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE !

Dans le cadre du plan canicule, un dispositif de prévention est reconduit cette année à destination des personnes âgées de 65 ans et plus, des personnes de plus de 60 ans bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ainsi que des personnes reconnues inaptes au travail.

Un registre confidentiel est tenu en mairie afin de recenser les personnes souhaitant bénéficier d'un suivi. L'inscription se fait simplement en complétant un questionnaire disponible en mairie.

En cas de fortes chaleurs ou de déclenchement du plan canicule, les élus pourront ainsi contacter les personnes inscrites et leur apporter une aide si nécessaire.



TRAVAUX : CRÉATION D'UNE FRESQUE SUR L'ASCENSEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE



PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032



Ci-dessus, photo du conseil municipal au complet

Le Maire



Jean-Marc SCHULLER
Président de droit
de toutes les commissions

Ses Adjoints et leurs délégations



Edith MARTORETTI-SIGRIST
1^{ère} Adjointe

- Education et jeunesse
- Personnel communal
- Vie administrative
- Information et communication
- Associations

1 2 4 6 7 10



Michel BUSCH
2^{ème} Adjoint

- Environnement et développement durable
- Urbanisme et droit du sol
- Equipement et suivi des travaux du service technique
- Voirie rurale
- Affaires rurales

1 2 3 6



Valérie RIESS
3^{ème} Adjointe

- Affaires sociales
- Plan canicule
- Solidarité et lien intergénérationnel
- Cérémonies

1 2 5



Pascal MOREL
4^{ème} Adjoint

- Bâtiments communaux et travaux
- Voirie communale
- Sécurité et réglementation
- Vidéo protection
- Réseaux

1 2

COMMISSIONS ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES



Anne FLEURY

4 5 8



Bernard MEYER

2 3 7 8



Marc THAMKE

1 3 5 6 7



Jacky ZINS

1



Fabienne BIGOT-SCHRECK

3 8



Christine SCENI

4 5



Céline HECHINGER

4 6 10



Fabrice BOESCHLIN

2 3 7



Adrien LANG

2 4 5



Aline HEITZLER *

4 5 6



Marc ROGLER

1 7



Nathalie CIANCI

4 8 10



David BOEGLER

2 3



Peggy PARADIS

5 6 7 8

* suppléante au Conseil communautaire de Colmar agglomération

Les différentes commissions

1 Commission des finances

2 Commission technique et sécurité

3 Commission urbanisme, environnement, développement durable et des affaires rurales

4 Commission vie locale, jeunesse, vie associative

5 Commission dynamique sociale et solidarité

6 Commission communication et information

7 Commission d'appel d'offres

8 Commission de contrôle de la liste électorale

9 Commission communale des sapeurs-pompiers volontaires (CCCSPV)**

10 Office municipal des sports, culture et loisirs (OMSL)

** membres non désignés à ce jour

DROIT D'EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chères Sundhoviennes, chers Sundhoviens,
Cet espace réduit est celui réservé par la majorité municipale au droit d'expression du groupe minoritaire, dont le projet a pourtant été soutenu par 45% d'entre vous aux dernières élections municipales.



Pour une information transparente et plus complète, nous vous invitons à vous abonner à notre page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61584042250145>

Pour nous joindre par mail : unnouvelelansundhoffen@gmail.com

Les élus de l'opposition engagés pour Sundhoffen.
Marc Rogler, Natalie Cianci, David Boegler, Peggy Paradis

MOUSTIQUE TIGRE, AGISSEZ AVANT D'ÊTRE PIQUÉS !

(Plaquette disponible en mairie)

Les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence.



Adoptez les bons gestes :

- Videz 1 fois par semaine tout récipient divers contenant de l'eau (coupelle, gamelle pour animaux, bâches, pots, sceau)
- Couvrez hermétiquement (récupérateurs d'eau, fûts, tonneaux)
- Entretenez (gouttières, rigoles, chenaux, pièges à sable bondes d'évacuation)
- Rangez à l'abri de la pluie (jouets, brouettes, seaux, arrosoirs, poubelles, récipients divers)
- Créez un équilibre, favorisez la constitution d'un écosystème stable et durable dans les bassins d'agrément

Signalez sa présence : signalement-moustique.anses.fr

Pour en savoir plus : demoustication.brigade-verte.fr



« FERMETURE DU CUIVRE ET DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LE HAUT-RHIN »

De début 2026 à 2030, le réseau cuivre historique, support de la téléphonie fixe et de l'ADSL, sera progressivement fermé en Alsace comme partout en France, commune par commune, et remplacé par la fibre optique.

Le réseau cuivre, limité en matière de débit, ne répond plus aux besoins des Français qui souscrivent majoritairement à la fibre. Dès 2022, le nombre d'abonnements fibre a ainsi dépassé celui du cuivre selon l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep).

Le réseau cuivre a aussi atteint ses limites en matière de coût et de consommation énergétique. En conséquence, Orange, l'opérateur propriétaire du réseau cuivre, a annoncé fermer progressivement son réseau cuivre avec la perspective d'une substitution principalement par un réseau en fibre optique.

Pas d'urgence pour le moment. Pour la commune de Sundhoffen aucune date n'est encore programmée, nous vous tiendrons informés. En cas de besoin ou de problème, la mairie reste à votre disposition.

SENSIBILISATION SUR LA CIRCULATION DE RUES À SENS UNIQUE DANS LA COMMUNE

Nous constatons depuis quelque temps une recrudescence de personnes circulant à contresens dans la rue des Géraniums. Il s'agit d'une conduite dangereuse pour soi et pour les autres usagers de la rue et peut entraîner des accidents.

Nous rappelons qu'un **panneau de sens interdit à l'entrée d'une voie de circulation** indique qu'elle ne permet la circulation que dans un seul sens. S'engager dans une voie à sens unique peut se révéler très dangereux et engendrer une collision frontale avec un usager venant en sens inverse. Si elle est constatée par un agent des forces de l'ordre, cette infraction au code de la route entraînera une contravention de 4^e classe (135 €), une perte de 4 points, le conducteur risque également une peine complémentaire.



Interdiction de descendre la rue des Géraniums

PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS (VÉGÉTAUX) DANS SON JARDIN (FEUILLES, BRANCHES, ...)?

Non, il est interdit de brûler vos déchets verts (secs ou humides), que ce soit à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

En effet, brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il est possible d'utiliser vos déchets verts en compost ou en paillage, car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Il est également possible de déposer vos déchets verts en respectant les règles mises en place par votre commune (déchetterie ou collecte sélective).

Le brûlage de déchets vert est passible d'une amende de 4^e catégorie : 750 € (article R. 541-78 du Code de l'environnement et 131-13 du Code pénal). Cette contravention pour manquement aux dispositions du Code de l'environnement n'empêche pas d'autres poursuites en fonction des conditions observées.



EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

En plus des décorations réalisées lors des journées citoyennes, votre village s'embellit avec ses fleurissements estivaux, plantés par le groupe d'élus et l'équipe technique.



CITY PARK : RAPPEL AU CIVISME ET À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Plusieurs signalements ont récemment été portés à la connaissance de la mairie concernant des comportements inappropriés et des actes d'intimidation ou de racket impliquant des adolescents, notamment aux abords du city park, du stade et de l'épicerie, y compris parfois à l'intérieur de celle-ci.

La municipalité rappelle que ces comportements sont inacceptables et nuisent à la sécurité ainsi qu'à la tranquillité de tous, en particulier des plus jeunes.

Nous appelons chacun au respect des personnes, des équipements publics et des commerces de la commune. Les parents sont également invités à sensibiliser leurs enfants aux règles de civisme et de vivre-ensemble.

De tels agissements peuvent conduire les personnes qui en sont victimes ou les familles concernées à saisir la gendarmerie et à déposer plainte. Restons collectivement vigilants afin de préserver un cadre de vie serein et respectueux pour tous.

Brèves de Sundhoffen



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE :

Lundi de 8h à 12h / 14h à 19h
Mardi, mercredi,
jeudi et vendredi
de 8h à 12h
fermé l'après-midi

NOUVEAUX HABITANTS : BIENVENUE DANS VOTRE COMMUNE !

Nous invitons les nouveaux arrivants à se faire connaître en mairie dès leur installation. En quelques minutes, votre inscription vous permet de faciliter vos démarches (ex : inscription liste électorale, attestations, ...) et de bénéficier pleinement des services proposés par la commune.

Munissez-vous simplement d'une pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille) ainsi que d'un justificatif de domicile.



ANNIVERSAIRES

Mme	SCHMITT née DAVID	Lucie	08/07/1935	91 ans
Mme	SCHMITT née RUCH	Lucie	15/07/1932	94 ans
Mme	FEHLMANN	Fernande	16/07/1933	93 ans
Mme	BOLLINGER	Paulette	24/07/1932	94 ans
Mme	EHRHARDT	Denise	01/08/1935	91 ans
Mme	LAURENT	Geneviève	05/08/1931	95 ans
M.	DE ZOTTI	Jean	19/08/1935	91 ans
Mme	EHRET	Monique	12/09/1936	90 ans
Mme	JACOB	Marie	17/09/1924	102 ans
M.	SCHWENCK	Francis	19/09/1927	99 ans

APPLICATION MOBILE « LOCALITI »

Votre mairie vous propose

Localiti
Restez informés
en temps réel

Recevez les dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti !

Votre mairie a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel

les dernières informations publiées sur le site.

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement leurs mises à jour.

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-leur également vos signalements citoyens...

Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

JUILLET

6 au 10	Animations organisées par les Arts Martiaux
6 au 31	Accueil de Loisirs sans Hébergement organisé par l'Association Familiale
13 au 31	Multiactivités organisées par l'Association Familiale
13	Cérémonie de la Fête Nationale
25	Soirée estivale organisée par les sapeurs-pompiers

AOÛT

3 au 7	Multiactivités organisées par l'Association Familiale
2	Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club
17	Don du sang
24 au 28	Animations organisées par les Arts Martiaux
29	Soirée estivale organisée par les sapeurs-pompiers

Ça bouge
à Sundho !!!

SEPTEMBRE

2	Excursion des Anciens Combattants
12	Concert organisé par la société de Musique "Espérance" à la salle culturelle
13	Marché aux puces organisé par « Ell Watter »

INFO MAIRIE

Téléphone : 03 89 71 40 45

E-mail : mairie@sundhoffen.fr

Directeur de la Publication : J-M. Schuller

Mise en page & impression : IM'SERSON Wittenheim

Prochaine parution : automne 2026 - Supplément au Bulletin Municipal